

## Mais au fait, à quoi ça sert les élections professionnelles ?



## Voter aux élections, c'est devenir acteur de son avenir !

Les élections professionnelles sont obligatoires et ont lieu tous les 4 ans.

Elles servent à élire des femmes et des hommes qui vont **te représenter** ainsi que l'ensemble des salariés de l'entreprise, **qu'ils soient permanents ou intérimaires**.

## C'est quoi le rôle des élus du personnel ?

Le rôle des élus est de porter la voix des salariés permanents et intérimaires auprès de la Direction. **Nous contribuons, par le dialogue, à l'équilibre entre les besoins des salariés de Manpower et de la Direction.**

➔ Nous nous assurons de la **qualité de l'information donnée par l'employeur** et nous te la transmettrons en toute transparence\* !

➔ Nous sommes **vigilants sur la situation économique de l'entreprise** et **discutons des orientations stratégiques avec la Direction** : c'est une nécessité pour préserver nos emplois et défendre nos conditions de travail ;

➔ Nous sommes forces de proposition pour **améliorer les conditions de travail** des salariés : *exemple ce que nous avons obtenu en matière de télétravail, de 14 à 21 jours pour certains métiers ;*

➔ Nous **gérons les activités sociales et culturelles** pour que les salariés puissent gagner en **pouvoir d'achat et en qualité de vie** ;

➔ Nous nous **formons** et nous faisons accompagner d'**experts** afin de donner un avis éclairé et utile lors des consultations de l'employeur ;

➔ Nous **t'accompagnons** au quotidien individuellement et collectivement tout au long de l'année.

➔ **Téléchargez l'application mobile**  
N'oubliez pas d'activer les notifications  
pour recevoir l'actualité en temps réel !



## Un mandat au CSE, c'est tout cela :



Design: bananas-studio.fr

\*Commission santé, sécurité au travail  
Commission économique  
Commission formation  
Commission à l'égalité professionnelle  
Commission des marchés  
Commission d'information et d'aide au logement  
Commission conventionnelle.

## Et pourquoi voter pour la CFE-CGC ?

➡ Pour nos valeurs, qui fondent et donnent un sens à notre action : **l'engagement, le professionnalisme, l'éthique, la proximité et l'indépendance!**

➡ Notre section syndicale dispose d'un **libre-arbitre**, d'une **liberté de choix** : nous sommes indépendants, apolitiques et non-partisans ;

➡ Nous représentons une catégorie spécifique de salariés **permanents et intérimaires, les techniciens, agents de maîtrises, assimilés cadres et les cadres ;**

➡ **Cette spécificité fait aussi notre force** : nous connaissons ton quotidien, tes responsabilités, tes problématiques de conciliation des temps de vie, de sens au travail, de valorisation de carrière...



### Contact National

Contactez-nous en **TOUTE CONFIDENTIALITÉ**

Tania DAUCHY Tel. 06.16.02.76.51

mail : [tania.dauchy@cfecgc-manpower.fr](mailto:tania.dauchy@cfecgc-manpower.fr)

CFE CGC Manpower

